LA RENVERSURE
(Identifiant national : 430020497)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 34000016)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL Franche-Comté, .- 430020497, LA RENVERSURE. - INPN, SPN-MNHN Paris, 8P. *https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020497.pdf*

Région en charge de la zone : Franche-Comté
Rédacteur(s) :DREAL Franche-Comté
Centroïde calculé : 848099°-2185172°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/12/2009
Date actuelle d'avis CSRPN : 03/10/2023
Date de première diffusion INPN : 09/11/2022
Date de dernière diffusion INPN : 13/11/2023

1. DESCRIPTION 2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE 4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE 4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE 4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS 5
6. HABITATS 5
7. ESPECES 7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS 8
9. SOURCES 8

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Jura
- Commune : Vernantois (INSEE : 39552)

1.2 Superficie

7,75 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 440
Maximale (mètre): 552

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

Les reculées sont typiques de la région naturelle du Revermont. Au sud de Lons-le-Saunier, celle de Vernantois est incisée dans la zone complexe de la Petite Montagne. Dans ce secteur particulièrement vallonné et accidenté, le coteau calcaire de la Renversure est exposé au sud-ouest. Sa partie haute est bordée par une petite corniche formant le rebord de la reculée de Vernantois. Un oratoire y est construit.

La plus grande partie de la zone est occupée par une pâture mésotrophe. Cette formation dérive de pelouses sèches (relevant principalement des associations mésophile à sainfoin et brome dressé ou mésoxérophile à phalangère rameuse et brome dressé). Quelques secteurs érodés permettent le développement d'une pelouse pionnière à céraiste nain, riche en orpins ; le bord de la corniche lui-même est colonisé par une formation plus xérophile, à fétuque et mélique ciliée. L'évolution de ces milieux tend vers une dynamique de recolonisation de la forêt, ce qui se traduit par l'existence de faciès plus ou moins enfrichés et boisés : ourlets, fourrés et stades préforestiers.

La présence de la gentiane croisette confère un intérêt certain à ce secteur. En effet, cette espèce assez rare des prairies maigres et pelouses mésophiles est la plante-hôte des chenilles de l'azuré de la croisette, papillon diurne menacé et protégé en France. L'existence d'une population reproductrice confère à ce site un intérêt entomologique majeur. Au cours de son cycle biologique, cet insecte entretient également un lien exclusif avec une espèce particulière de fourmi. Cet azuré est en régression sur l'ensemble de son domaine biogéographique. En France, il se maintient surtout dans la moitié est du pays ; en Franche-Comté, ses populations sont surtout localisées dans le département du Jura, notamment au sud de Lons-le-Saunier. Du fait de la forte responsabilité régionale, cette espèce fait l'objet d'un programme de conservation.

La côte est marquée par la présence de forêts de ravin et de pente d'exposition froide. La falaise accueille le faucon pèlerin pour sa nidification, ce qui rehausse l'intérêt faunistique de la zone. Les parois escarpées constituent en effet le biotope de prédilection de ce rapace emblématique qui a failli disparaître en France.

STATUT DE PROTECTION

Aucune protection réglementaire de l'espace n'a été mise en place. En revanche, la présence d'espèces protégées confère indirectement un statut de protection au milieu : la législation interdit en effet de porter atteinte aux espèces et aux milieux qui les supportent (arrêtés ministériels des 23/04/07 et 29/10/09).

OBJECTIFS DE PRESERVATION

D'une manière générale, les pelouses sèches sont des milieux relictuels et en régression. L'évolution naturelle de la végétation se traduit par une recolonisation par les ligneux, conduisant à l'embroussaillement et, à terme, à la fermeture du milieu. C'est l'une des menaces pesant sur ce site de la Renversure, car il semble que le pâturage équin actuel ne permette pas à lui seul de lutter contre l'enfrichement. Ce processus serait susceptible d'entraîner la disparition de l'azuré de la croisette suite à celle de sa plante hôte. Il convient donc de prendre des mesures de gestion appropriées : une surveillance régulière permettra de décider de l'opportunité d'interventions de débroussaillage. Une pelouse ponctuée de buissons et des lisières structurées de façon hétérogène s'avèrent les plus favorables à une biodiversité élevée. A l'inverse, un pâturage trop intensif et ses conséquences (surpiétinement, enrichissement en éléments nutritifs) conduirait à une banalisation des habitats herbacés et de la flore.

Outre l'intérêt propre qu'elle présente, la zone de la Renversure fait partie intégrante d'un réseau favorable à des échanges entre populations d'espèces calcicoles et thermophiles à l'échelle de la Petite Montagne et joue à ce titre un rôle de corridor écologique.

Enfin, il est primordial que les conditions de tranquillité, essentielles en période de nidification des oiseaux rupestres, soient respectées.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Aucune protection

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Sylviculture
- Chasse

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Colline
- Coteau, cuesta
- Affleurement rocheux

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
- Critères d'intérêts patrimoniaux - Ecologique - Faunistique - Oiseaux - Lépidoptères - Insectes - Floristique - Phanérogames	- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - Zone particulière liée à la reproduction	

Commentaire sur les intèrêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Pratiques agricoles et pastorales	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Pâturage	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Pratiques et travaux forestiers	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges	- Phanérogames - Lépidoptères		- Oiseaux

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
E1.1 Végétations ouvertes des substrats sableux et rocheux continentaux	*34.1 Pelouses pionnières médio-européennes*				
E5.2 Ourlets forestiers thermophiles	*34.4 Lisières (ou ourlets) forestières thermophiles*				
F3.1 Fourrés tempérés	*31.8 Fourrés*				
G3.4 Pinèdes à Pinus sylvestris au sud de la taïga	*42.5 Forêts de Pins sylvestres*				

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
E2.1 Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post-pâturage	*38.1 Pâtures mésophiles*				
G1.A4 Forêts de ravin et de pente	*41.4 Forêts mixtes de pentes et ravins*				
H3.2 Falaises continentales basiques et ultrabasiques	*62.1 Végétation des falaises continentales calcaires*				
E1.26 Pelouses semi-sèches calcaires subatlantiques	*34.32 Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides*				

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Lépidoptères	199775	*Maculinea rebeli (Hirschke, 1904)*	*Azuré de la Croisette (L'), Argus bleu marine (L')*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Delafollye L.				2005 - 2005
Oiseaux	2938	*Faucon pèlerin*	*Faucon pèlerin*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Groupe Pèlerin Jura		0	0	2007 - 2020
	4510	*Grand Corbeau*	*Grand corbeau*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Groupe Pèlerin Jura		4	4	2008 - 2019
Phanérogames	99881	*Gentiana cruciata L., 1753*	*Gentiane croisette, Gentiane en croix*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Malécot D., Normandon M. et Menouillard M.-H.		2	2	2005 - 2021
	125981	*Teucrium chamaedrys L., 1753*	*Germandrée petit-chêne, Chênette*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Ferrez Y.				2008 - 2008

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Oiseaux	2938	*Faucon pèlerin*	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) *(lien)*
				Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature *(lien)*
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Guadeloupe *(lien)*
				Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Martinique *(lien)*
	4510	*Grand Corbeau*	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	Ferrez Y. et Hennequin Ch.	2008	Contribution à la mise à jour de l'inventaire ZNIEFF en Franche-Comté. CBNFC et DIREN F-Comté. 55p.
	Moncorgé S et al.	2007	Plan d'action en faveur de l'Azuré de la croisette en Franche-Comté. ENC, OPIE, CBFC, RN Remoray, PNR Haut-Jura, CC Frasne-Drugeon, ADAPEMONT, CPIE Haut-Doubs, DIREN, CR Franche-Comté, CG Doubs et Haute-Saône, Fondation nature et découvertes. 22p. + annexes
Informateur	Delafollye L.		
	Duflo C.		
	Ferrez Y.		
	Groupe Pèlerin Jura		
	Malécot D., Normandon M. et Menouillard M.-H.		
	Monneret R.-J.		